

RÉSULTATS FINANCIERS



RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2022-2023

A

MESSAGE DE
LA VICE-RECTRICE AUX
FINANCES ET À
L'ADMINISTRATION

page 06

B

L'ANNÉE 2022-2023
EN CHIFFRES
ET APERÇU FINANCIER

page 08

PRODUITS ▲

A

DROITS DE SCOLARITÉ
ET AUTRES FRAIS

page 20

B

REVENUS DE
SUBVENTIONS

page 24

C

REVENUS DE
PLACEMENTS

page 25

CHARGES ET INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS ●

A

SALAIRES ET
AVANTAGES SOCIAUX

page 32

B

BOURSES ET AIDE
FINANCIÈRE

page 36

C

INVESTISSEMENTS EN
IMMOBILISATIONS

page 38

ACTIF NET ET RATIOS FINANCIERS ■

A

ACTIF NET AFFECTÉ
D'ORIGINE INTERNE

page 42

B

RATIOS
FINANCIERS

page 46



RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2022-2023

A

MESSAGE DE
LA VICE-RECTRICE AUX
FINANCES ET À
L'ADMINISTRATION

page 06

B

L'ANNÉE 2022-2023
EN CHIFFRE ET APERÇU
FINANCIER

page 08

MESSAGE DE LA VICE-RECTRICE AUX FINANCES ET À L'ADMINISTRATION

Nichée au cœur de la capitale nationale, l'Université d'Ottawa joue un rôle essentiel dans le façonnement du paysage éducatif et de la recherche de sa communauté diversifiée et dynamique. Le présent rapport propose un examen approfondi des états financiers consolidés pour l'exercice se terminant au 30 avril 2023, offrant ainsi un aperçu précieux de la santé financière de l'Université et de sa capacité à relever les défis économiques complexes de ces dernières années.

Au cours des cinq dernières années, l'Université a connu une augmentation substantielle de 13 % de son corps étudiant, ce qui témoigne de son excellence académique et de son engagement à promouvoir la diversité. Cette croissance est également illustrée par une augmentation notable du nombre d'étudiants internationaux francophones, ce qui renforce le leadership de l'Université dans la promotion du bilinguisme et de la francophonie.

Toutefois, cette période d'expansion a engendré des difficultés financières. Les dépenses ont été supérieures aux recettes provenant des droits de scolarité, des subventions et d'autres sources. Ces difficultés financières sont aggravées par l'impact cumulatif d'une réduction de 10 % des frais de scolarité, d'un gel de quatre ans des frais de scolarité pour les étudiantes et étudiants ontariens, ainsi que par la stagnation de la subvention de fonctionnement du gouvernement. En plus de ces obstacles financiers, l'Université

fait face à des coûts croissants liés à l'entretien de ses infrastructures vieillissantes, communément appelé entretien différé. Notamment, l'Université a enregistré un déficit consolidé de 4,9 millions de dollars pour l'exercice 2022-2023, marquant ainsi une deuxième année consécutive de déficit. Tout au long de cette période de difficultés financières, l'Université a exploré de manière proactive des stratégies génératrices de revenus et a constamment fait preuve d'une gestion prudente des ressources pour faire face à ces obstacles.

Malgré ces épreuves financières, l'université reste ancrée dans des fondations solides, comprenant des réserves financières suffisantes, une communauté dévouée et un profil de recherche florissant. Le présent rapport souligne l'engagement résolu de l'université à réaliser les gains d'efficacité décrits dans le plan stratégique Transformation 2030, complétés par ses ambitieux projets d'infrastructure conçus pour favoriser la croissance et l'innovation. Dans les pages qui suivent, nous présentons un examen complet des états financiers consolidés de l'Université d'Ottawa pour 2022-2023. Cet examen donnera un aperçu des forces financières de l'Université, des domaines de préoccupation et de notre point de vue sur la situation actuelle, alors que nous nous efforçons d'assurer un avenir durable et prospère.



L'ANNÉE 2022-2023 :

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2023 (\$)	2022 (\$)	Variation (%)
État consolidé des résultats			
Produits	1 336 446	1 246 088	7,3
Charges	1 379 307	1 249 715	10,4
Excédent des charges sur les produits avant l'élément suivant	(42 861)	(3 627)	(1081,7)
Variation de la juste valeur des placements évalués à leur juste valeur	37 976	(72 553)	152,3
Excédent des charges sur les produits	(4 885)	(76 180)	93,6

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

État consolidé de la situation financière			
Actifs	3 762 490	3 502 338	7,4
Passifs	1 597 424	1 708 697	(6,5)
Actif net	2 165 066	1 793 641	20,7

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

Composition de l'actif net			
Non affecté	(50 033)	(72 553)	31,0
Affecté d'origine interne	385 382	408 840	(5,7)
Fonds d'amortissement	110 576	98 391	12,4
Avantages sociaux futurs	180 751	(158 528)	214,0
Investis en immobilisations	1 204 510	1 196 190	0,7
Dotations	333 880	321 301	3,9
Total	2 165 066	1 793 641	20,7

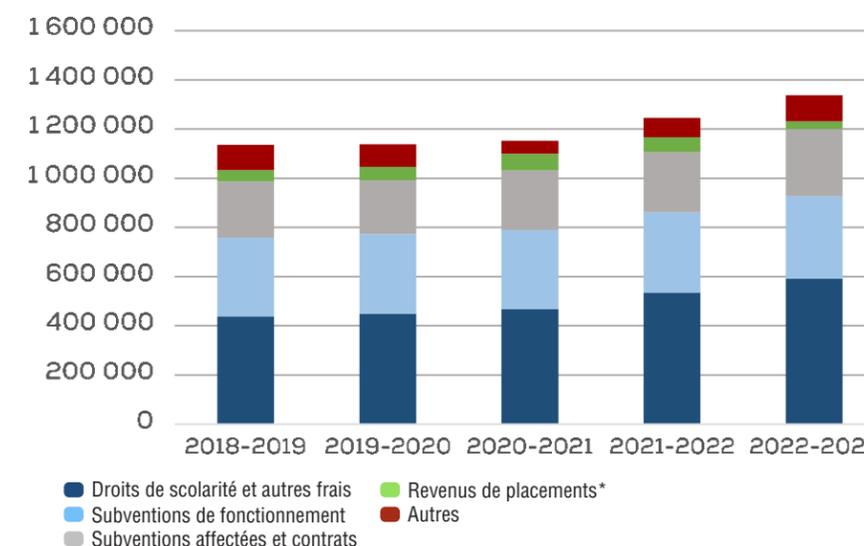
Nombre d'étudiantes et d'étudiants au 1^{er} novembre	47 817	46 824	2,1
--	---------------	---------------	------------

APERÇU FINANCIER

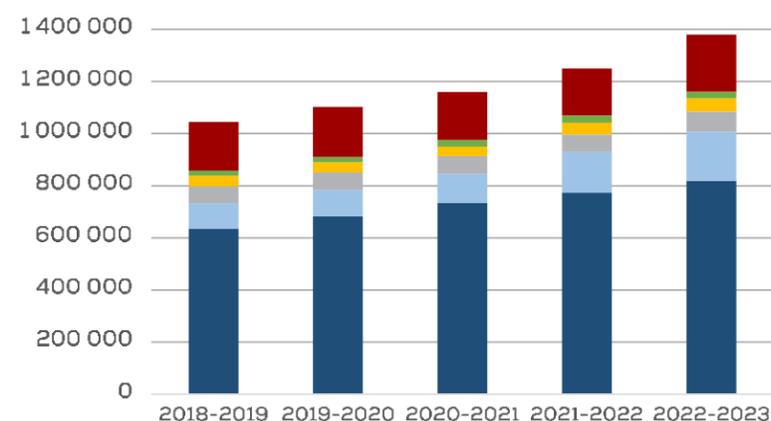
Total des produits : 1 336,4\$

(en milliers de dollars)

Le total des produits a augmenté de 90,4 M\$ (7,3 %) principalement en raison d'une augmentation des revenus tirés des droits de scolarité de 56,7 M\$ (10,6 %), y compris des droits de scolarité des étudiantes et étudiants internationaux, due à un changement dans le traitement des droits de scolarité depuis la cohorte 2021 des étudiantes et étudiants qui étudient en français (49,2 M\$). Les autres catégories de revenus ont toutes augmenté en raison de la reprise des activités sur le campus et au chapitre de la recherche, pour un total de 64,4 M\$ (71,3 %), à l'exception des revenus de placement réalisés, qui ont quant à eux subi une baisse de 30,7 M\$ (50,6 %).



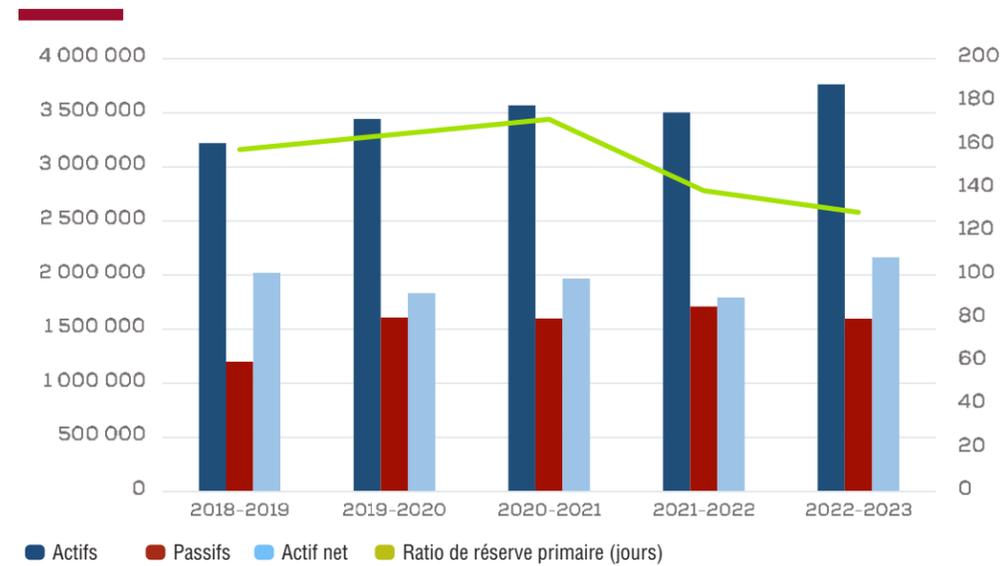
* Les revenus de placements excluent la variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur



Total des charges : 1 379,3\$
(en milliers de dollars)

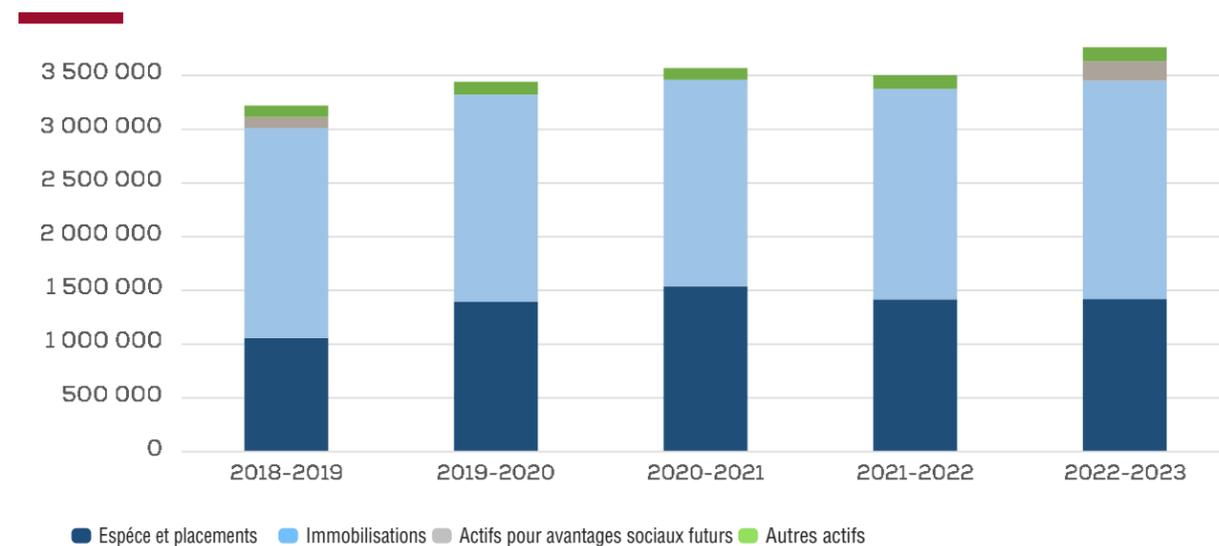
Le total des charges a augmenté de 129,6 M\$ (10,4 %) principalement en raison de l'augmentation des salaires et avantages sociaux de 46,2 M\$ (6,0 %) et de l'augmentation des bourses et de l'aide financière de 32,3 M\$ (20,7 %). Les autres catégories de charges ont augmenté globalement de 51,1 M\$ (39,4 %) en raison de la reprise des activités sur le campus et au chapitre de la recherche.

Actifs, passifs et actif net
(en milliers de dollars)



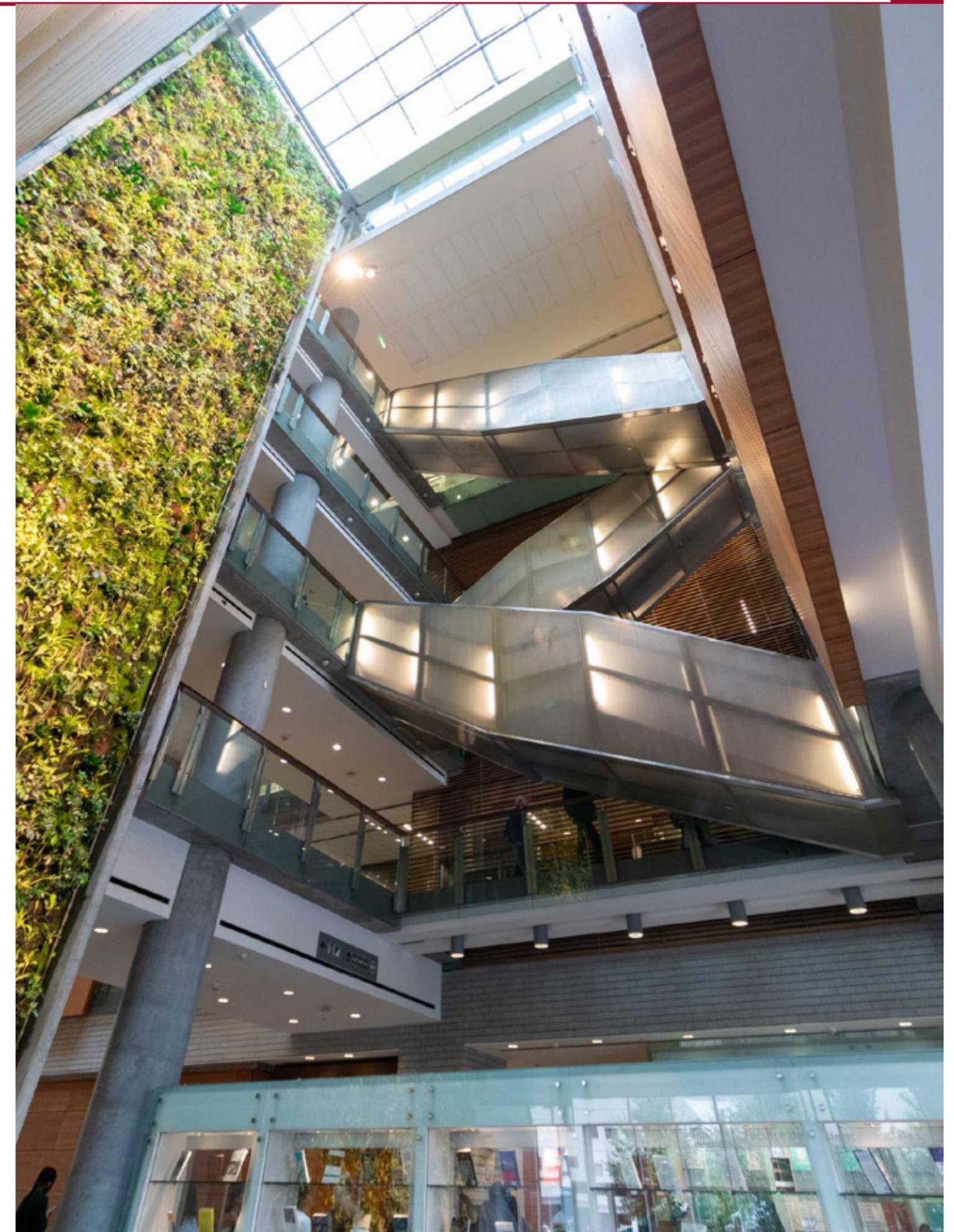
Le total de l'actif net a augmenté de 371,4 M\$ (20,7 %) en 2023, passant de 1 793,6 M\$ à 2 165 M\$. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation de l'actif lié aux avantages sociaux futurs.

Total des actifs : 3 762,5\$
(en milliers de dollars)

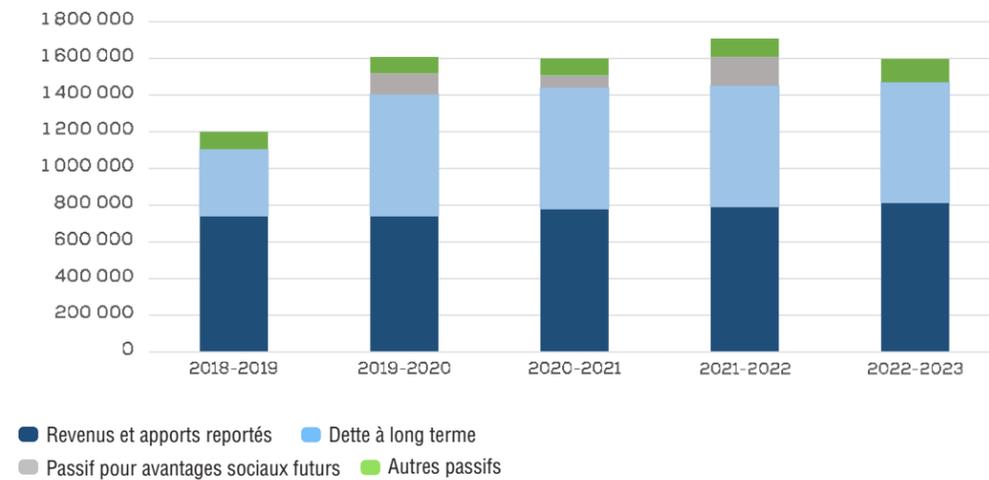


Le total des actifs a augmenté de 260,2 M\$ (7,4 %), principalement en raison des avantages sociaux futurs, qui s'élèvent à 180,8 M\$.

Les immobilisations ont quant à elles augmenté de 73,5 M\$, ce qui correspond à l'écart entre les acquisitions de l'exercice et la dépense d'amortissement.

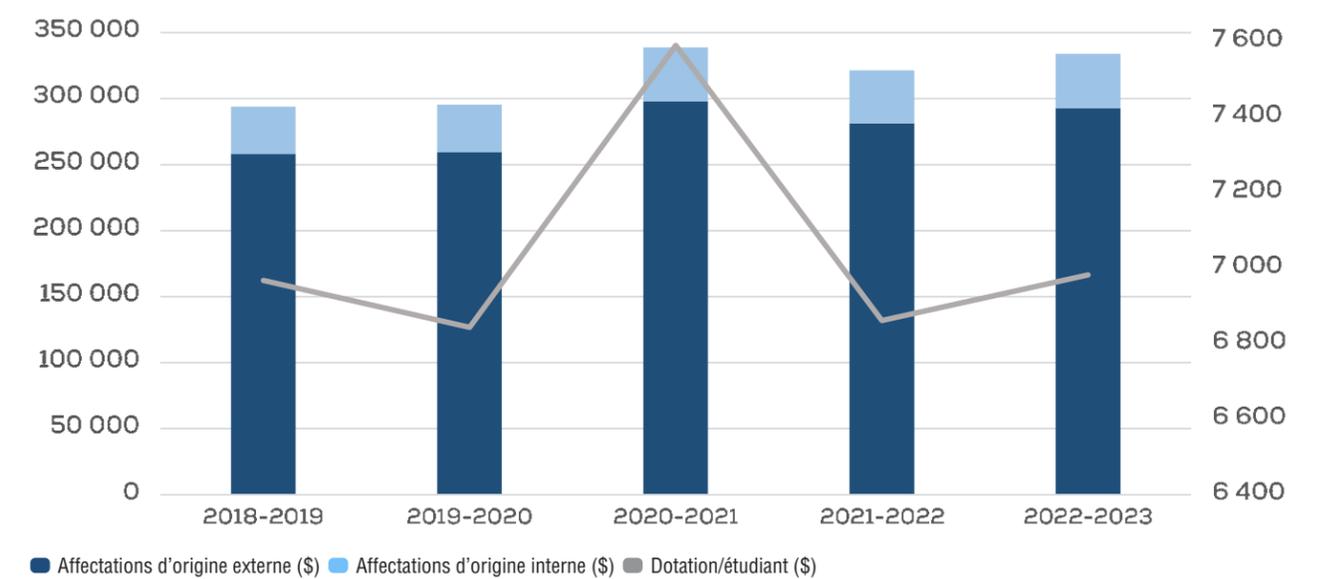


Total des passifs : 1 597,4\$
(en milliers de dollars)



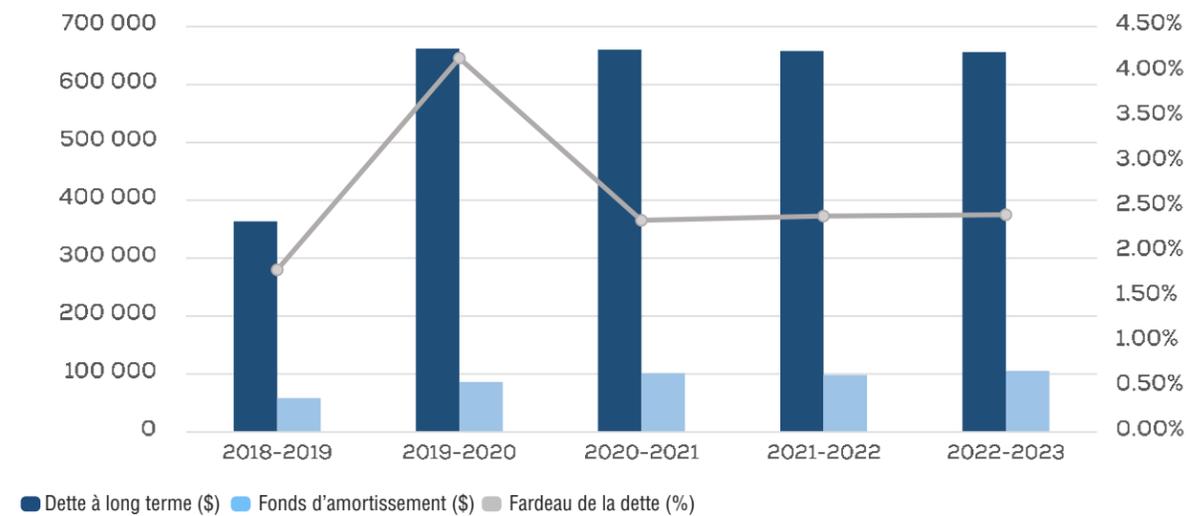
Le total des passifs a diminué de 111,3 M\$ (6,5 %) principalement en raison de la variation du passif pour avantages sociaux futurs, qui s'élève à 158,5 M\$. Le solde s'explique par l'augmentation des revenus reportés de 21,2 M\$, principalement du côté des activités de recherche.

Dotations : 333,9\$
(en milliers de dollars)



Les dotations ont augmenté de 12,6 M\$ (3,9 %) au cours de l'exercice, principalement en raison de la hausse de la valeur marchande des placements au 30 avril. Un taux moyen de 3,5 % est distribué annuellement selon les modalités des dotations. La hausse des revenus de placement a eu pour effet d'augmenter le calcul des dotations par étudiante ou étudiant.

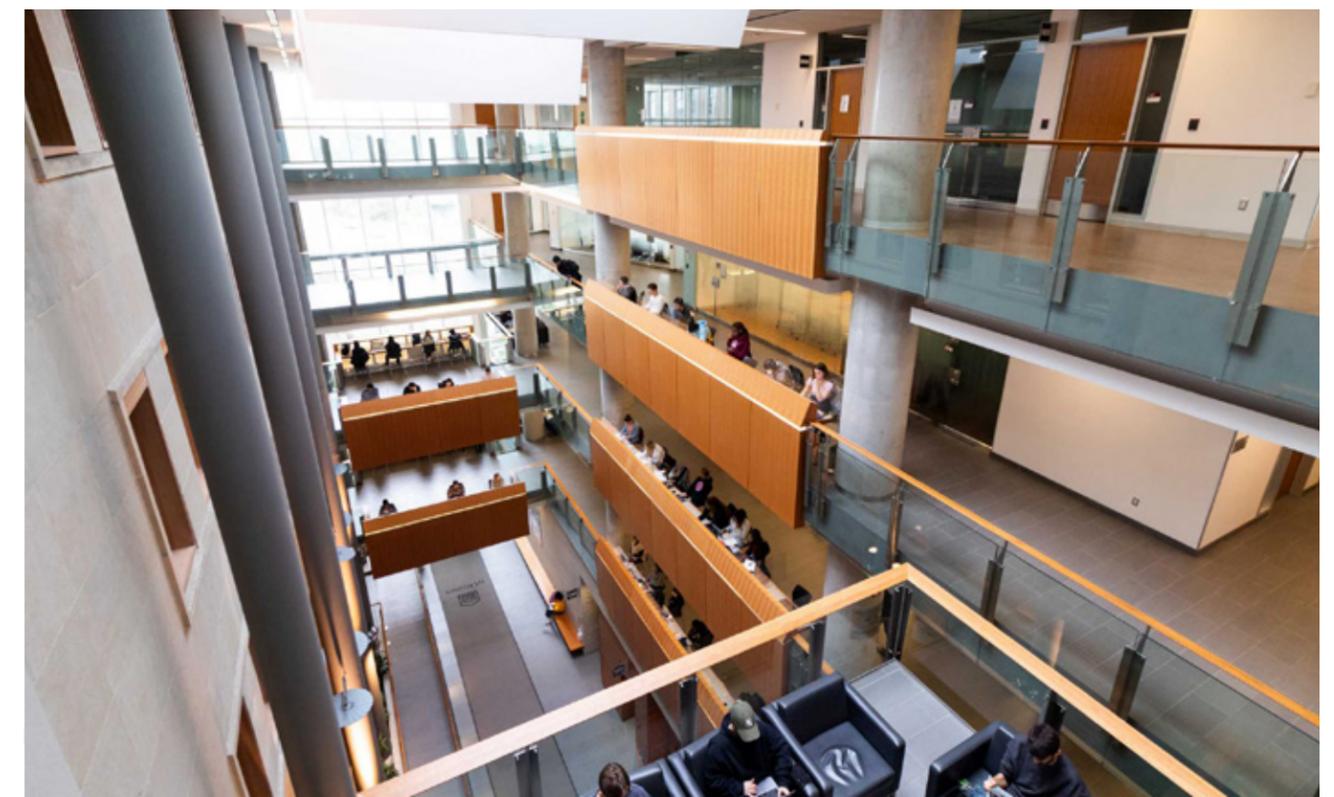
Dette à long terme : 655,9\$
(en milliers de dollars)



La dette à long terme ainsi que le ratio du fardeau de la dette sont demeurés stables au cours de l'exercice. Les débetures non garanties de série A, B et C totalisant

650,0 M\$ viennent à échéance en 2043, 2046 et 2060 respectivement. L'Université a créé un fonds d'amortissement afin d'accumuler le montant en capital requis à

l'échéance des débetures. Au cours de l'exercice, une contribution de 4,9 M\$ a été effectuée. Le solde accumulé dans ce fonds s'élevait à 110,6 M\$ en date du 30 avril 2023.



PRODUITS

A DROITS DE SCOLARITÉ
ET AUTRES FRAIS

page 20

B REVENUS DE
SUBVENTIONS

page 24

C REVENUS DE
PLACEMENT

page 25

ÉTAT DES RÉSULTATS :

Effets de la croissance des effectifs étudiants sur les produits et les charges

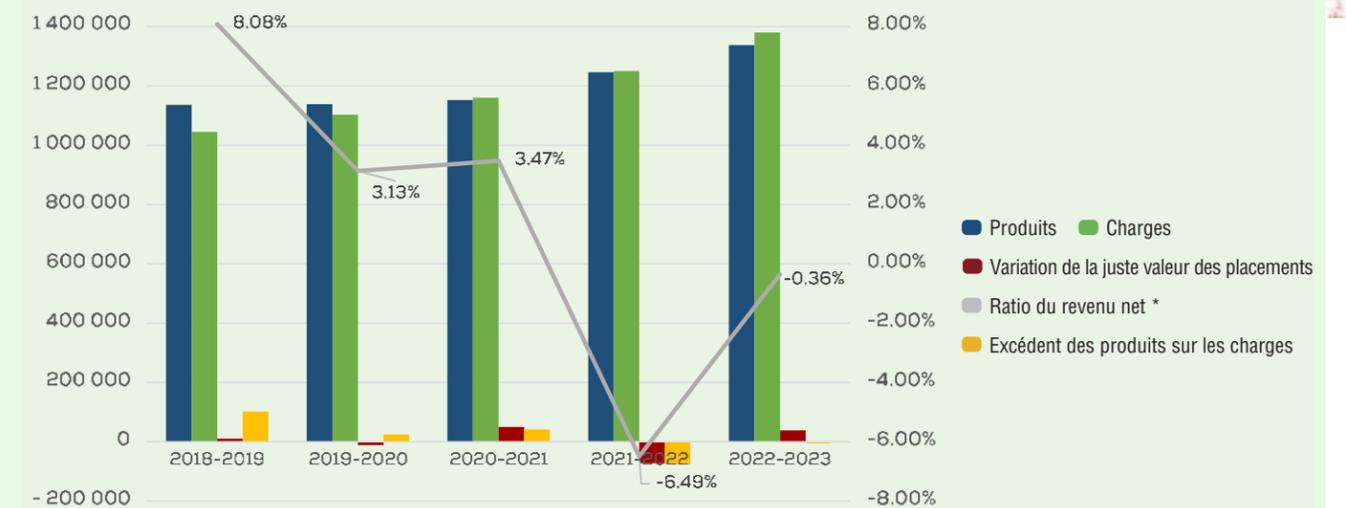
Au cours des cinq dernières années le nombre d'étudiantes et d'étudiants a augmenté de 13,3%.

Cette hausse substantielle a entraîné une augmentation des revenus des droits de scolarité et autres frais, mais a d'autre part accentué les dépenses de salaires et avantages sociaux. L'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants a accru la pression sur l'Université afin de leur offrir des espaces modernes qui répondent à leurs besoins en matière d'enseignement, d'apprentissage et de recherche, et a entraîné une hausse des dépenses de construction et de rénovations, des intérêts sur la dette à long terme ainsi que de la dépense d'amortissement.

Au cours de la même période, le total des produits a augmenté de 19,9 %, comparativement à une augmentation des charges de 32,1 %. L'excédent des charges sur les produits de 4,9 M\$ est composé de produits totaux de 1 336,4 M\$ provenant à 67,5 % des subventions et des droits de scolarité, réduits par des charges de 1 379,3 M\$ provenant à 73,0 % de la rémunération et de l'appui aux étudiantes et étudiants pour les programmes de bourses et d'aide financière ainsi que par la variation positive de la juste valeur des placements de 38,0 M\$.



PRODUITS, CHARGES ET VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (en milliers de dollars)



* Le ratio du revenu net a été établi en incluant la variation de la juste valeur des placements dans le total des produits conformément aux directives du ministère des Collèges et Universités.

PRODUITS

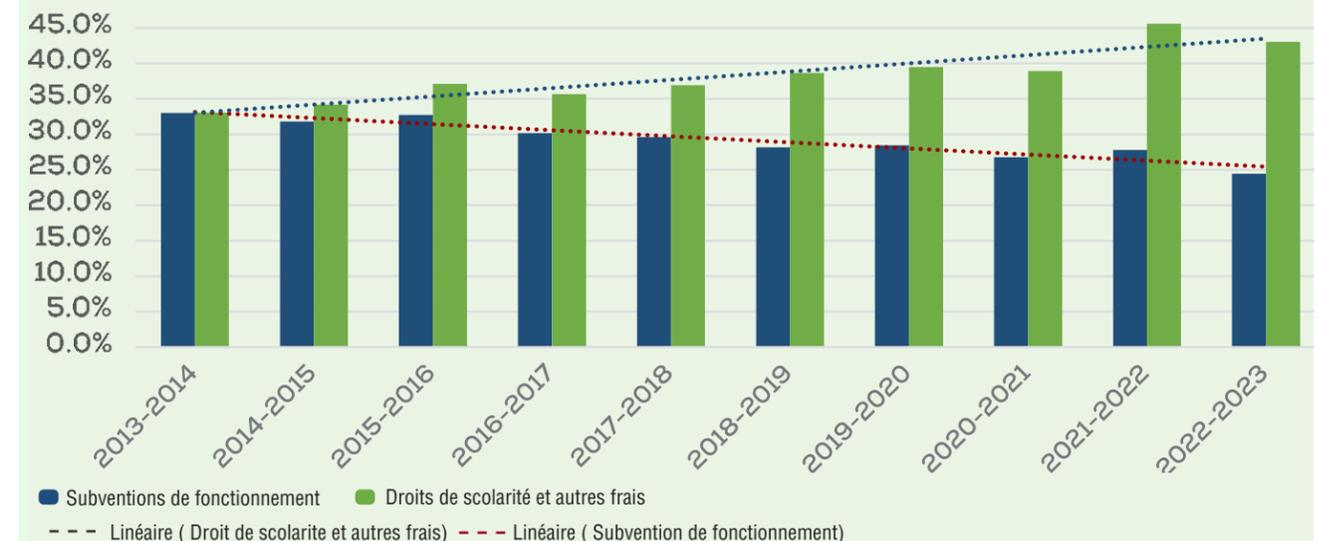
Produits par catégorie (en milliers de dollars)

	2022-2023	2021-2022	(\$)	Variation	(%)
Droits de scolarité et autres frais	591 580	534 928	56 652		10,6
Subventions de fonctionnement	335 559	326 357	9 202		2,8
Subventions et contrats affectés	272 638	244 564	28 074		11,5
Vente de biens et services	32 693	19 477	13 216		67,9
Logements étudiants	25 908	18 028	7 880		43,7
Dons	15 639	15 303	336		2,2
Revenus de placement réalisés	29 930	60 625	(30 695)		(50,6)
Autres	32 499	26 806	5 693		21,2
Total des produits	1 336 446	1 246 088	90 358		7,3

En 2022-2023, les produits ont augmenté de 90,4 M\$ pour atteindre 1 336,4 M\$ (1 246,1 M\$ en 2021-2022). Trois éléments sont dignes de mention : 1) le changement dans le traitement des droits de scolarité depuis la cohorte 2021 des étudiantes et étudiants internationaux qui étudient en français;

2) la poursuite de la reprise des activités sur le campus, qui entraîne une augmentation au chapitre des subventions et contrats affectés, des ventes de biens et services ainsi que des logements étudiants; et 3) la baisse des revenus de placement réalisés.

Évolution des revenus de subventions de fonctionnement et des droits de scolarité et autres frais en pourcentage des revenus totaux



Les droits de scolarité et autres frais ainsi que les revenus de subventions représentent 67,4 % du total des produits de l'exercice 2022-2023, comparativement à 66,0 % en 2013-2014.

Toutefois, la proportion des subventions de fonctionnement a considérablement diminué au cours des dix dernières années, passant de 33,0 % à 24,4 %.

Droits de scolarité et autres frais (en milliers de dollars)

	2022-2023	2021-2022	(\$)	Variation	(%)
Droits de scolarité – étudiantes et étudiants canadiens	259 412	259 982	(570)		0,2
Droits de scolarité – étudiantes et étudiants internationaux	179 886	174 373	5 513		3,2
Droits de scolarité – étudiantes et étudiants internationaux exemptés	95 336	46 155	49 181		106,6
Autres frais	56 946	54 418	2 528		4,6
Total des produits	591 580	534 928	56 652		10,6



DROITS DE SCOLARITÉ ET AUTRES FRAIS

Les droits de scolarité respectent le cadre réglementaire du gouvernement de l'Ontario. Cela signifie qu'ils ont été réduits de 10 % en 2019-2020 par rapport à 2018-2019 pour les étudiantes et étudiants canadiens ainsi que les résidentes et résidents permanents.

En 2020-2021, les droits de scolarité ont été les mêmes qu'en 2019-2020. L'Université d'Ottawa avait décidé pour 2019-2020 et 2020-2021 d'étendre aux étudiantes et étudiants internationaux exemptés (qui étudient en français) la baisse de 10 % et le gel des droits de scolarité accordés aux Canadiennes et Canadiens. Pour 2021-2022 et 2022-2023, le gouvernement de l'Ontario a annoncé le gel des droits de scolarité au même niveau qu'en 2020-2021 pour les personnes résidant en Ontario, mais a accordé aux établissements la possibilité de majorer les droits de scolarité des étudiantes

et étudiants hors Ontario jusqu'à 3 % en 2021-2022 et 5 % en 2022-2023. L'Université d'Ottawa ne s'est pas prévaluée de cette possibilité en 2021-2022, mais l'a fait en 2022-2023. Quant aux droits de scolarité des étudiantes et étudiants internationaux, ils demeurent non réglementés.

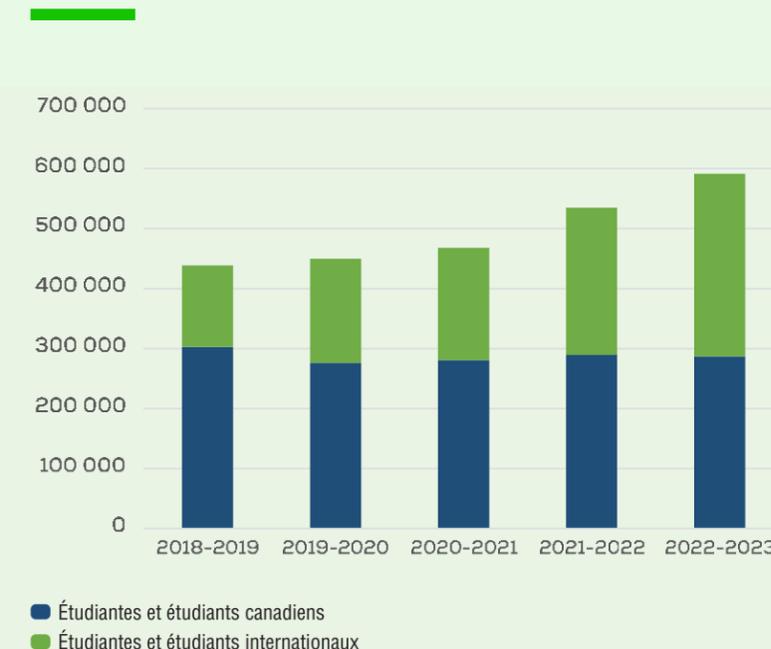
L'impact cumulé de la réduction de 10 % et de la période de quatre ans de gel des droits de scolarité pour les étudiantes et étudiants canadiens ainsi que les résidentes et résidents permanents est estimé à environ 203 M\$ en 2023 par rapport au cadre réglementaire précédent.

Les revenus tirés des droits de scolarité et autres frais ont augmenté de 56,7 M\$. Cet écart s'explique majoritairement (49,2 M\$) par le changement effectué à l'automne 2021 dans le traitement des droits de scolarité de la cohorte internationale qui étudie en français. Ces étudiantes et étudiants paient maintenant les mêmes droits de scolarité que celles et ceux qui choisissent d'étudier en anglais et se voient offrir une bourse d'études qui ramène leurs droits près de ceux des étudiantes et étudiants canadiens et ayant la résidence permanente.

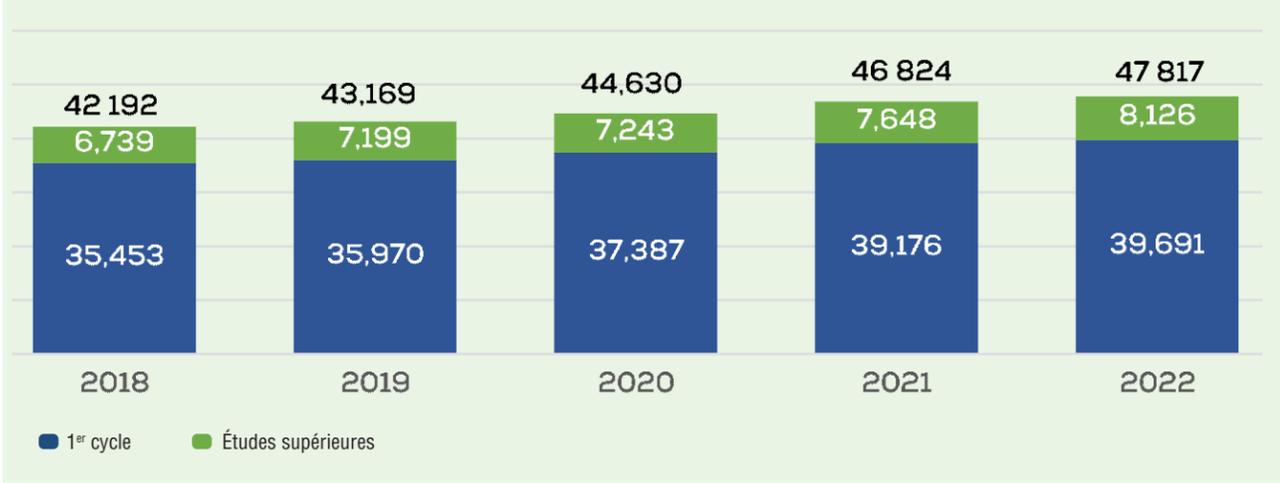
Bien que les droits de scolarité aient substantiellement augmenté par rapport à l'an dernier, ils demeurent néanmoins inférieurs aux montants prévus au budget initial tant pour les étudiantes et étudiants canadiens (avec un écart négatif de 4,8 M\$) que pour les étudiantes et étudiants internationaux (avec un écart négatif de 12,2 M\$). L'écart du côté des étudiantes et étudiants internationaux s'explique principalement par les retards d'obtention de visas.

Le pourcentage des étudiantes et étudiants internationaux est maintenant de 22,4 %; leur nombre a atteint 10 711 au 1er novembre 2022.

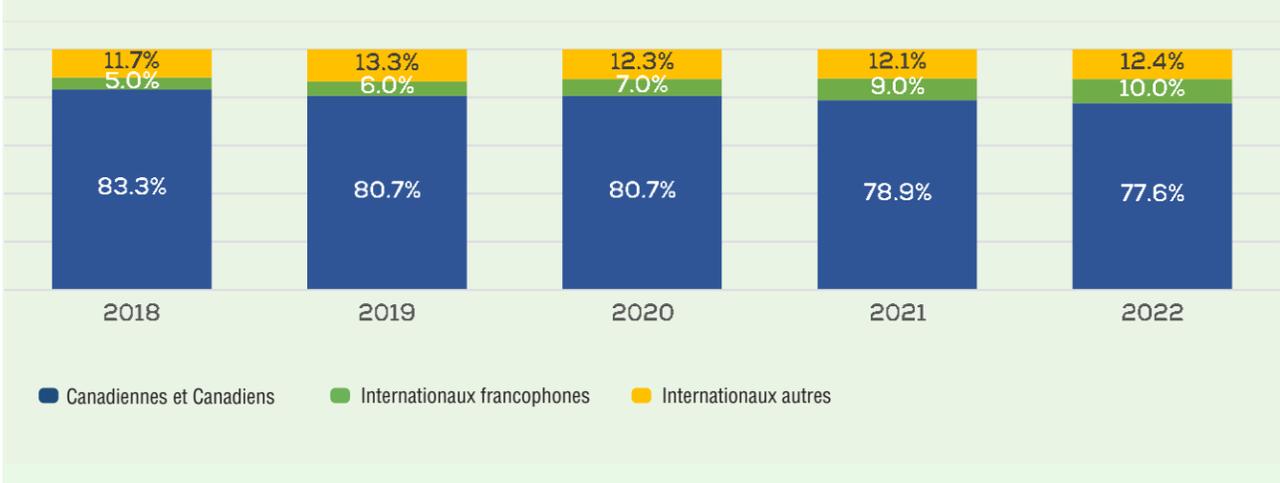
Évolution des droits de scolarité et autres frais pour les étudiantes et étudiants canadiens et internationaux (en milliers de dollars)



Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits au 1er novembre



Répartition des étudiantes et étudiants inscrits au 1er novembre



SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Les subventions de fonctionnement du ministère des Collèges et Universités ont augmenté de 2,8% pour atteindre 335,6 M\$ surtout en raison des subventions ciblées.

SUBVENTIONS ET CONTRATS AFFECTÉS

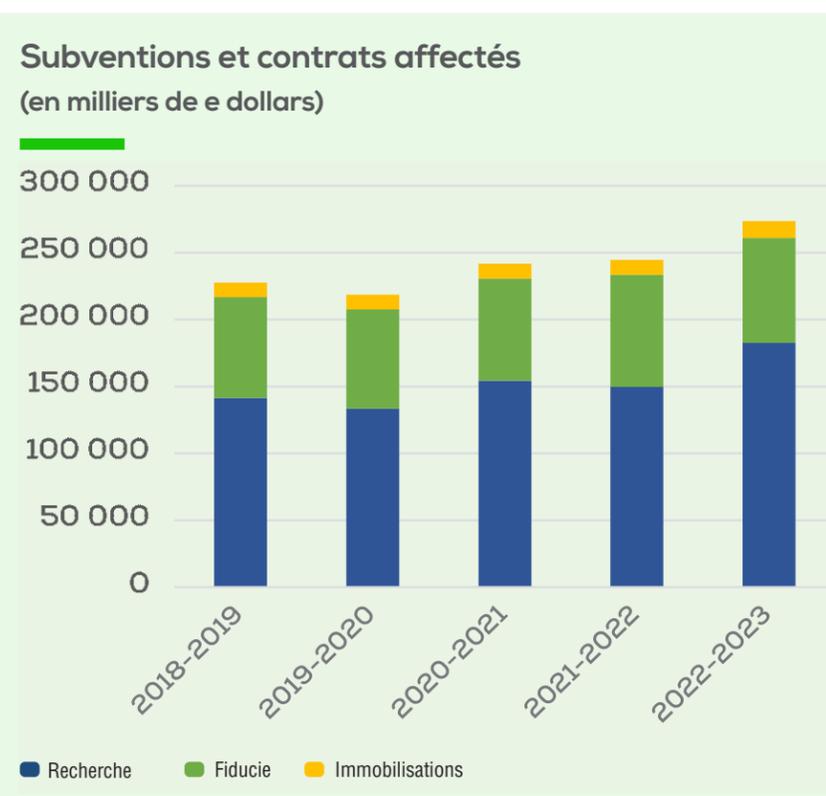
Les revenus de subventions et de contrats affectés ont augmenté de 11,5 % pour atteindre 272,6 M\$.

Ces sommes sont destinées aux activités liées à la recherche (182,7 M\$), à la fiducie (78,4 M\$) ainsi qu'aux immobilisations (11,5 M\$).

L'Université utilise la méthode du report pour comptabiliser ces revenus. Ainsi, les revenus octroyés, mais non dépensés dans la même année, sont comptabilisés à titre de revenus ou d'apports reportés au passif. Les revenus dépendent donc directement des activités de recherche effectuées durant l'exercice financier.

Les sommes octroyées proviennent de plusieurs agences subventionnaires, notamment des trois conseils de recherche du Canada, le CRSNG, le CRSH et les IRSC (les « trois organismes »), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), du programme des Chaires de recherche du Canada, des gouvernements fédéral et de l'Ontario, ainsi que de tierces parties.

En lien avec l'augmentation des revenus des subventions et contrats affectés destinés aux activités liées à la recherche, la dépense « ententes interinstitutionnelles liées à la recherche



et autres » a, quant à elle, augmenté de 43,0 % au cours de l'exercice. Ces montants sont remis à des institutions liées à la recherche et à d'autres partenaires dans le cadre de contrats conclus par l'Université pour lesquels elle est le maître d'œuvre. Un revenu équivalent est comptabilisé comme revenu aux subventions et contrats affectés en recherche.



REVENUS DE PLACEMENT

Revenus de placement

(en milliers de dollars)

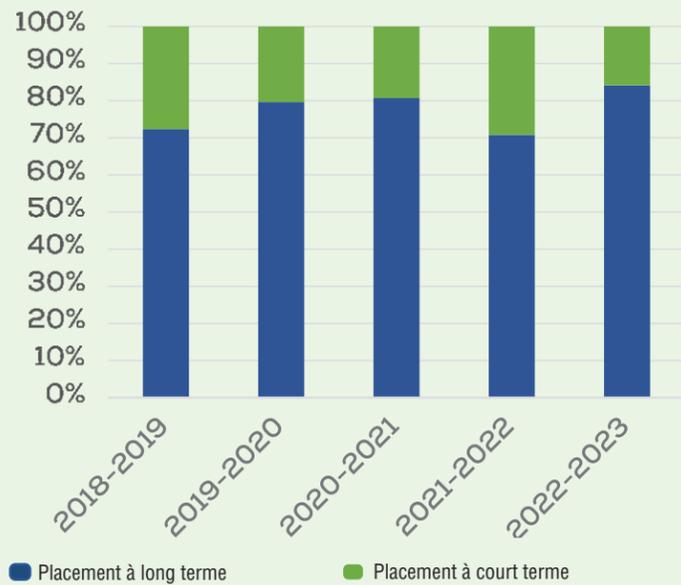
	2022-2023	2021-2022	(\$)	Variation	(%)
Dividendes, intérêts et autres	41 217	17 994	23 223		129,1
Gains (pertes) réalisés sur placements	(22 520)	31 255	(53 775)		(172,1)
Revenu de placement des fonds dotés rendus disponibles pour décaissement	11 233	11 376	(143)		1,3
	29 930	60 625	(30 695)		(50,6)
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur	37 976	(72 553)	110 529		152,3
Total des produits	67 906	(11 928)	79 834		669,3

Note 5 des états financiers consolidés

Le total des revenus de placement pour l'exercice s'élève à 86,9 M\$, dont 67,9 M\$ ont été présentés à l'état consolidé des résultats et 19,0 M\$ dans l'actif net du fonds de dotation, comme l'exigent les normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces résultats incluent la variation de la fluctuation de la juste valeur marchande des placements de 55,8 M\$, dont 38,0 M\$ ont été présentés à l'état consolidé des résultats et 17,8 M\$ dans l'actif net du fonds de dotation. Considérant la volatilité des marchés financiers, la disponibilité de ces sommes ne

peut être assurée que lors de la vente de ces placements; c'est pourquoi l'Université a choisi de présenter la variation de la juste valeur des placements séparément à l'état consolidé des résultats. L'Université a mis en place une réserve de stabilisation afin de se protéger contre la volatilité des marchés financiers. Au cours de l'exercice, elle a utilisé une somme de 22,5 M\$, ce qui correspond aux pertes réalisées sur les placements. Au 30 avril 2023, le solde de la réserve de stabilisation des placements s'élève à 20,1 M\$ (42,7 M\$ en 2022).

Évolution du pourcentage des placements à court terme et à long terme sur les placements totaux



Une forte proportion des investissements de l'Université sont réalisés dans des placements à long terme. Le Comité des finances et de trésorerie soumet à l'approbation du Bureau des gouverneurs la déclaration des principes et objectifs de placement, y compris les objectifs de rendement, la politique de répartition de l'actif et tous les autres principes de placement, notamment le taux de dépense, qui ont trait au portefeuille à long terme, aux fonds de dotation, aux placements de trésorerie et au fonds d'amortissement. Le portefeuille de trésorerie est investi de manière à répondre aux besoins opérationnels de liquidités, à préserver le capital et à maximiser le revenu de placement que l'Université en retire.

Au 30 avril, le total des placements à court et à long terme s'élève 1 382,5 M\$. Ces placements comprennent des sommes qui sont affectées quant à leur utilisation, notamment les revenus reportés, les fonds d'amortissement, les dotations, le solde inutilisé des débetures réservé aux projets d'immobilisations futurs, ainsi que les actifs nets affectés à des fins internes – autres dont le détail apparaît à la note 12 des états financiers consolidés.

On y retrouve, entre autres, les réserves pour les projets d'immobilisations et d'infrastructure, les réserves pour les régimes de retraite et autres avantages qui ne sont pas capitalisés, les réserves de stabilisation, les surplus accumulés des facultés et des services, les surplus des services autofinancés, ainsi que les fonds restreints – recherche et autres.

Solde disponible des placements à court et à long terme, 54 723 \$



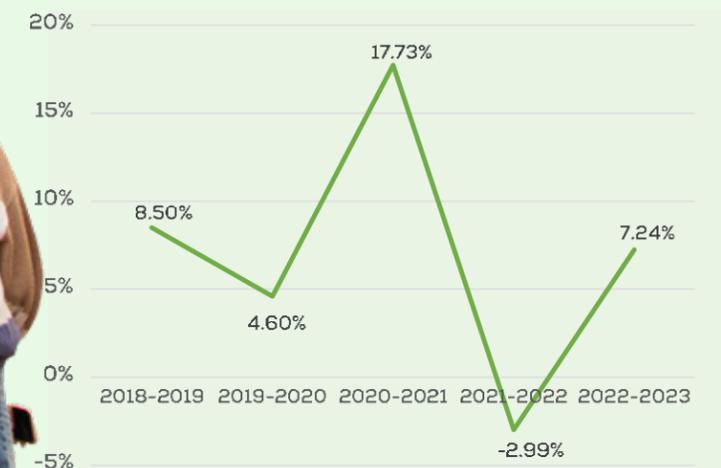
Total des sommes affectées quant à leur utilisation 1 327 799 \$

Variation des placements à court et à long terme (en milliers de e dollars)



Au 30 avril 2023, le taux de rendement annualisé des placements à long terme est de 7,24% sur un an, de 6,39% sur quatre ans et de 8,08% sur dix ans.

Rendements historiques des placements à long terme



CHARGES ET INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

A SALAIRES
ET AVANTAGES
SOCIAUX

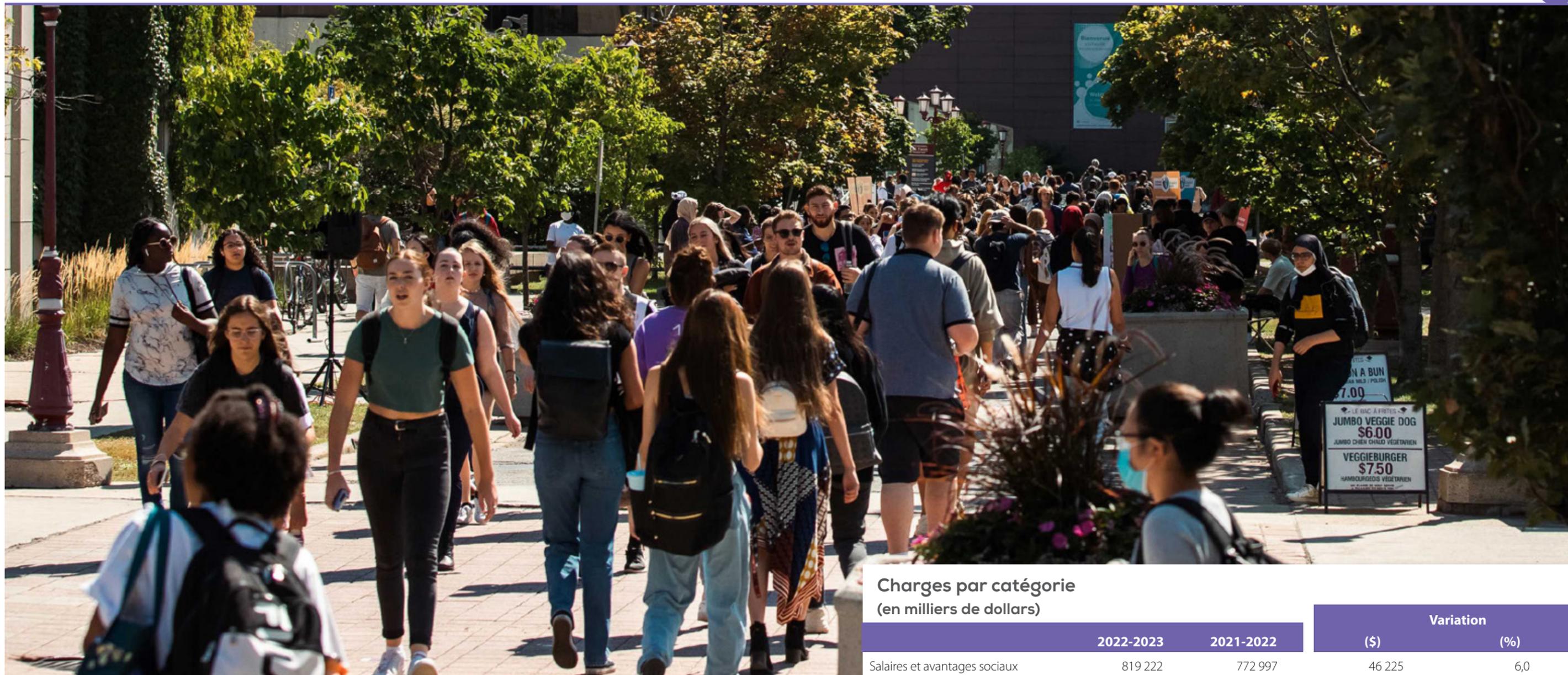
page 32

B BOURSES ET AIDE
FINANCIÈRE

page 36

C INVESTISSEMENT EN
IMMOBILISATIONS

page 38



CHARGES

En 2022-2023, les charges ont augmenté de 129,6 M\$ (10,4 %) pour atteindre 1 379,3 M\$ (1 249,7 M\$ en 2021-2022). Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse au chapitre des salaires et avantages sociaux (46,2 M\$), des bourses et de l'aide financière (32,3 M\$), des ententes interinstitutionnelles liées à la recherche et autres (16,2 M\$) ainsi que des frais de déplacement (13,7 M\$).

Charges par catégorie (en milliers de dollars)

	2022-2023	2021-2022	Variation	
			(\$)	(%)
Salaires et avantages sociaux	819 222	772 997	46 225	6,0
Bourses et aide financière	188 188	155 853	32 335	20,7
Coûts des biens et services	76 742	67 651	9 091	13,4
Entretien, réparations, services publics et taxes	50 255	45 020	5 235	11,6
Honoraires professionnels et services contractuels	52 486	45 872	6 614	14,4
Ententes interinstitutionnelles liées à la recherche et autres	53 815	37 622	16 193	43,0
Déplacements	18 547	4 831	13 716	283,9
Intérêts et frais bancaires	25 878	26 063	(186)	(0,7)
Amortissement des immobilisations	71 038	73 923	(2 885)	(3,9)
Autres	23 136	19 883	3 253	16,4
Total des charges	1 379 307	1 249 715	129 592	10,4

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

L'Université offre, en plus de la rémunération, divers régimes d'avantages sociaux aux membres du personnel professoral et de soutien pour les différentes étapes de leur carrière ainsi qu'à leur retraite. Elle gère les coûts actuels et futurs associés à ces régimes, qui sont comptabilisés dans les états financiers. Les coûts actuels comprennent la portion de l'employeur

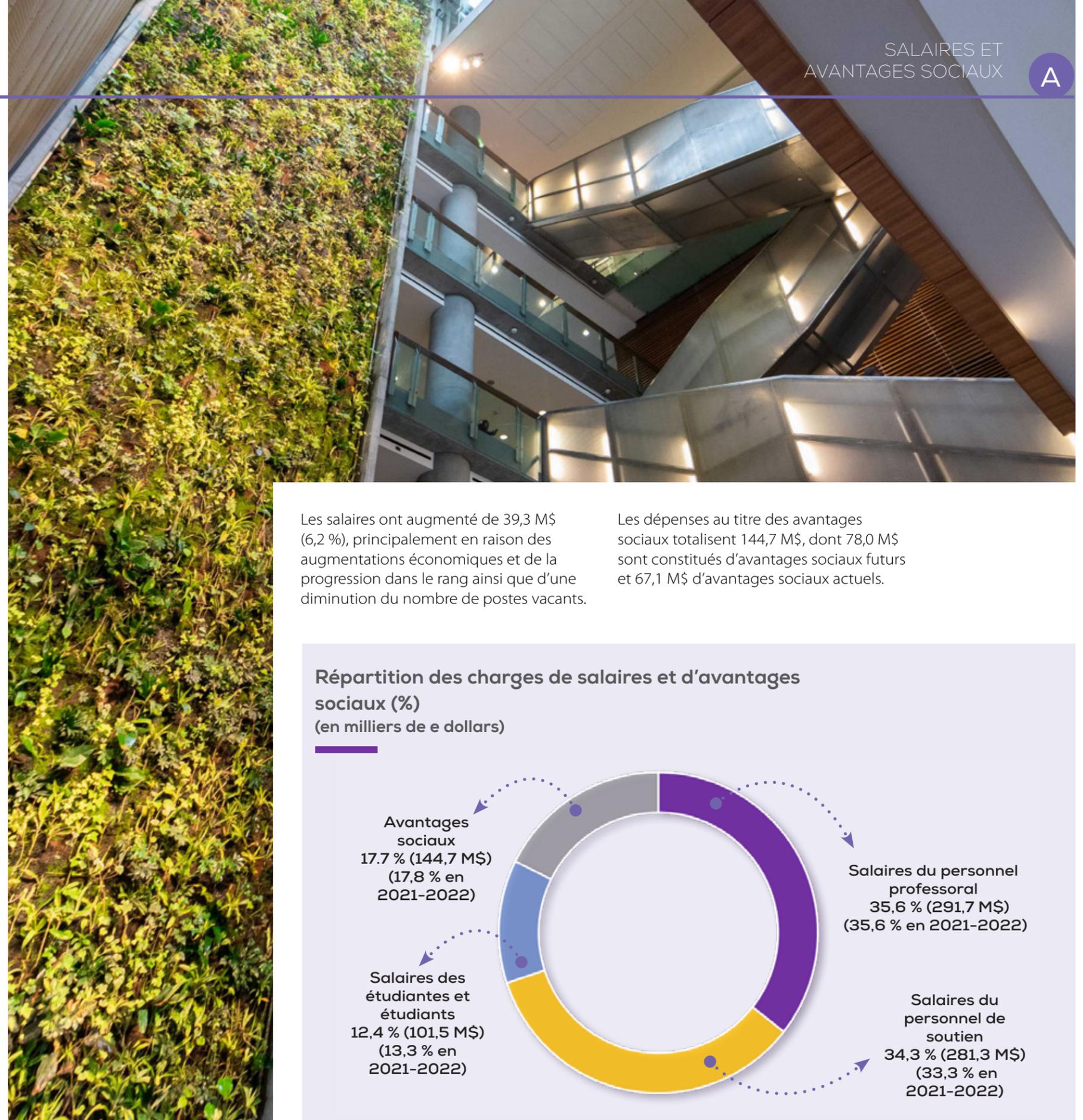
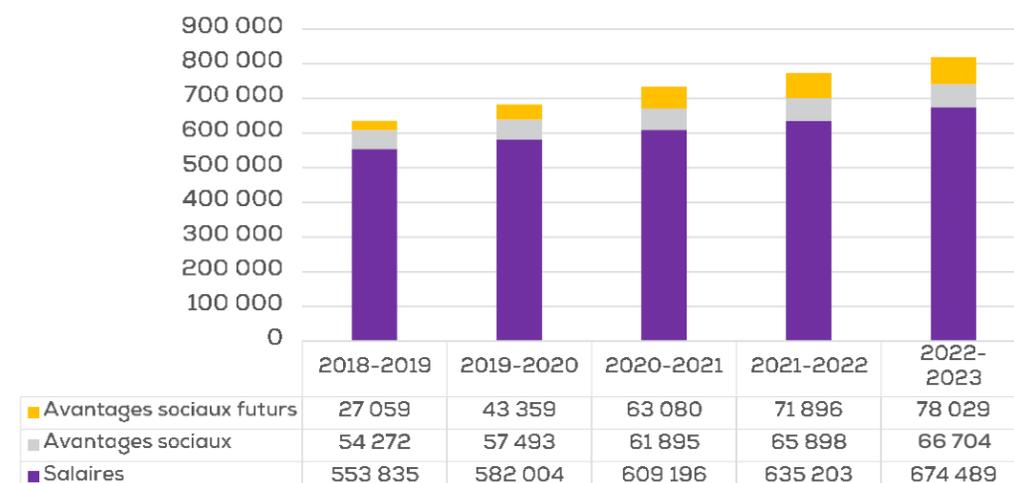
des coûts des retenues à la source, tels que l'assurance emploi et le Régime de pensions du Canada, l'assurance invalidité et d'autres types de congés. Les coûts futurs comprennent la portion de l'employeur des régimes de retraite et les coûts liés à l'assurance vie, aux prestations de soins de santé et soins dentaires ainsi qu'aux allocations de départ.

CHARGES DE SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les salaires et avantages sociaux représentent 59,4 % du total des charges aux états financiers consolidés (61,9 % en 2021-2022). Les dépenses salariales pour les postes professoraux et les postes de soutien sont

principalement financées par le fonds de fonctionnement, qui couvre environ 81,3 % des salaires totaux de l'Université (79,0 % en 2021-2022).

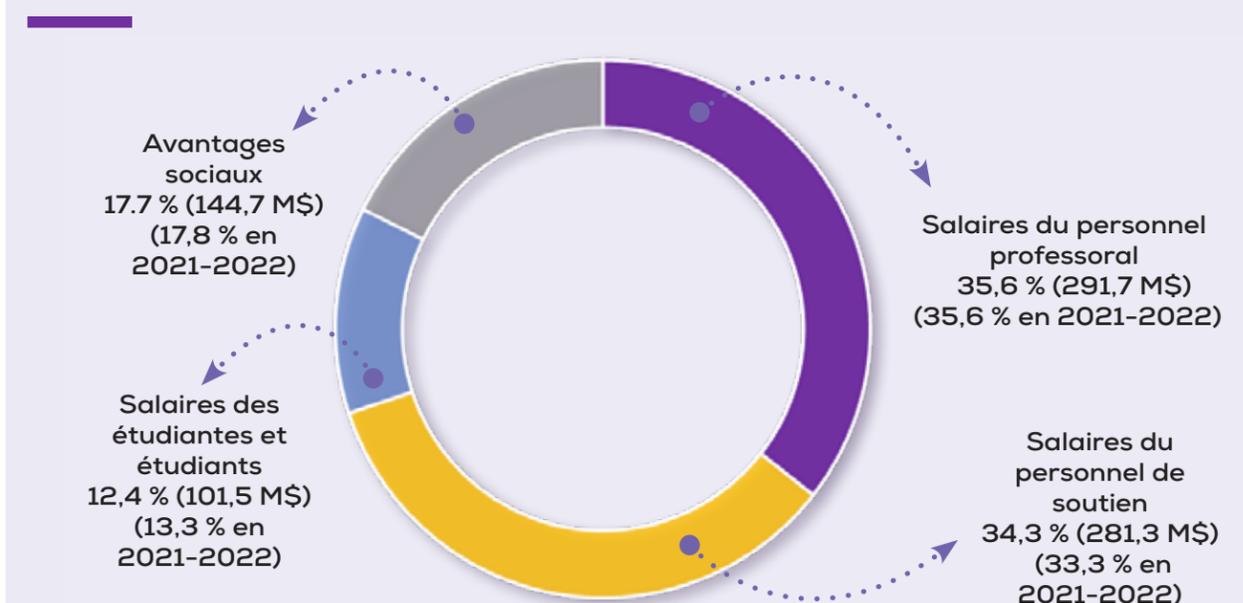
Salaires et avantages sociaux pour les exercices se terminant le 30 avril (en milliers de e dollars)



Les salaires ont augmenté de 39,3 M\$ (6,2 %), principalement en raison des augmentations économiques et de la progression dans le rang ainsi que d'une diminution du nombre de postes vacants.

Les dépenses au titre des avantages sociaux totalisent 144,7 M\$, dont 78,0 M\$ sont constitués d'avantages sociaux futurs et 67,1 M\$ d'avantages sociaux actuels.

Répartition des charges de salaires et d'avantages sociaux (%) (en milliers de e dollars)





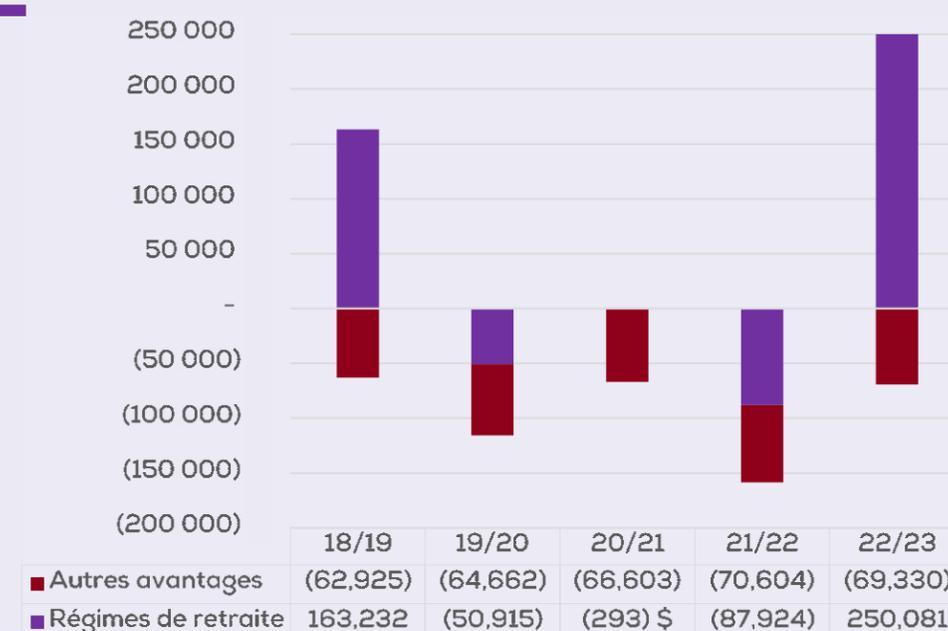
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES)

Le total de l'actif pour avantages sociaux futurs s'élève à 180,8 M\$ en 2023, comparativement à un passif de 158,5 M\$ en 2022. Il comprend les régimes de retraite à prestations déterminées ainsi que certains avantages postérieurs à l'emploi et complémentaires de retraite, comme des indemnités de départ, des assurances vie et des prestations de soins de santé et de soins dentaires.

Le total de l'actif a augmenté principalement en raison des réévaluations engendrées par les évaluations actuarielles les plus récentes pour déterminer les actifs des régimes et les obligations en matière des prestations de retraite. Afin d'assurer le financement futur de ces obligations,

l'Université affecte annuellement une partie de ses résultats. Au 30 avril 2023, le total des sommes affectées à cette fin s'élève à 98,3 M\$ (92,2 M\$ au 30 avril 2022). Les obligations au titre des régimes de retraite et des autres avantages continuent de mobiliser une part importante des ressources de l'Université. Au cours des dernières années, plusieurs mesures d'équilibrage des coûts ont été adoptées, telles que certaines modifications à la conception et au financement des régimes. Les régimes de retraite et autres avantages sociaux continuent de faire l'objet d'une surveillance accrue par la direction et d'une planification financière stratégique à long terme.

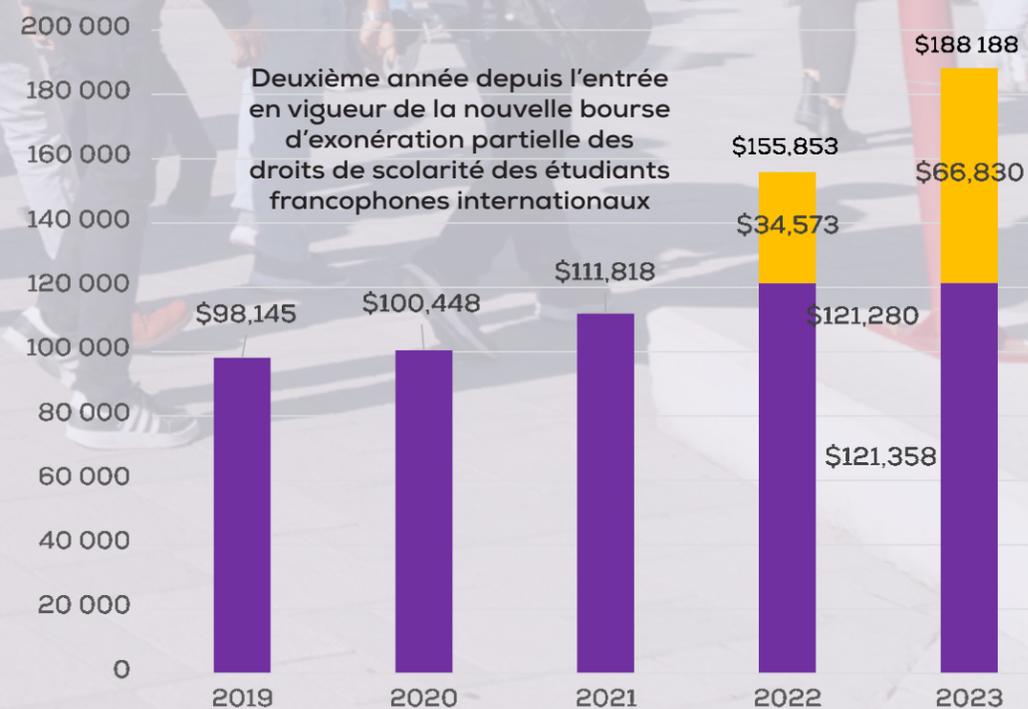
Composition de l'actif (passif) pour avantages sociaux futurs (obligation au titre des prestations constituées) pour les exercices se terminant le 30 avril (en milliers de dollars)



BOURSES ET AIDE FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice 2022-2023, l'Université a déboursé 188,2 M\$ (155,9 M\$ en 2021-2022) en bourses et en aide financière, ce qui représente une augmentation de 32,3 M\$ (20,7 %) comparativement à l'exercice précédent. Le nouveau régime de bourses d'exonération pour les étudiantes et étudiants internationaux francophones, mis en place l'an dernier en remplacement de l'exonération partielle des droits de scolarité, a eu pour effet d'augmenter d'environ 66,8 M\$ le montant total des bourses en 2022-2023 (34,6 M\$ en 2021-2022). De plus, bien

que les montants des bourses remises aux étudiantes et étudiants internationaux qui étudient en français aient augmenté au cours des deux dernières années et augmenteront de nouveau jusqu'en 2024-2025 lorsque le nouveau régime aura atteint sa pleine maturité, les revenus nets du nouveau régime sont déjà supérieurs à celui de l'ancien régime, qui harmonisait les droits de scolarité des étudiantes et étudiants internationaux qui étudient en français avec ceux des étudiantes et étudiants canadiens et ayant la résidence permanente.



INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

L'Université continue d'investir dans son campus afin d'accueillir la population étudiante, le corps professoral et la communauté de recherche dans des espaces modernes qui répondent à leurs besoins en matière d'enseignement, d'apprentissage et de recherche. En 2022-2023, des investissements majeurs ont été effectués en lien avec les projets du 200 Lees, du Centre de recherche médicale avancée, du pavillon Roger-Guindon, ainsi que du Programme de modernisation des services administratifs.

Le financement des immobilisations totalise 144,6 M\$ (110,9 M\$ en 2021-2022). Les projets majeurs réalisés cette année au 200, avenue Lees ont coûté 72,6 M\$, et ceux liés au Programme de modernisation des services administratifs, 16,3 M\$. Ces projets figurent sous la rubrique « Constructions en cours » à la note 7 des états financiers consolidés.

Acquisitions d'immobilisations corporelles (en milliers de dollars)

	2022-2023	2021-2022
Bâtiments	27 009	23 988
Constructions en cours	93 178	58 026
Livres	2 073	3 049
Équipements et ameublements	18 829	22 406
Matériel informatique et logiciels	3 484	3 479
Total	144 573	110 948

Ces acquisitions d'immobilisations corporelles ont été financées comme suit :

Financement des acquisitions d'immobilisations corporelles (en milliers de dollars)

Source de financement	2022-2023	2021-2022
Subventions gouvernementales	27 280	23 858
Ressources internes	48 574	48 548
Débitures	67 160	36 838
Dons d'immobilisations	1 559	1 704
Total	144 573	110 948

Note 7 des états financiers consolidés

CONDITION DES INSTALLATIONS ET ENTRETIEN DIFFÉRÉ

Bien que l'Université ait lancé la construction de nouveaux immeubles modernes au cours des dernières années, le campus compte beaucoup d'édifices vieillissants qui nécessitent soit des travaux de rénovation majeurs, soit des travaux de réaménagement. L'Université fait aussi face à des défis constants quant à l'entretien différé de ses technologies de l'information, problème auquel se heurtent beaucoup d'établissements d'enseignement supérieur. L'entretien différé des installations de l'Université est soutenu par un financement annuel du fonds de fonctionnement via le Programme d'amélioration du parc immobilier (PAPI) (25,0 M\$) ainsi qu'une subvention du ministère des Collèges et Universités pour la réfection des installations (6,9 M\$) et une contribution des services auxiliaires lorsque leur situation financière leur permet (6,8 M\$). Au cours des prochaines années, l'Université s'attend à ce que le solde de l'entretien différé augmente au fur et à mesure que les systèmes et les édifices de son portefeuille arrivent à la fin de leur durée de vie utile. À la lumière de ces données, l'entretien différé revêt une très grande importance pour l'Université. L'indice de l'état des installations (IEI) est une mesure qui sert à évaluer l'état général des actifs sur le campus. Régulièrement utilisé en gestion des actifs, cet indice est notamment employé par le Conseil des universités de l'Ontario dans ses rapports triennaux. Depuis la fin des années 1990, toutes les universités de la province sont tenues d'effectuer l'évaluation de l'état de leurs installations au moyen d'un logiciel qui génère les rapports sur l'IEI.

L'IEI est une valeur numérique qui se situe entre 0,0 et 1,0. En termes simples, une valeur se situant entre 0,00 et 0,05 signifie que les actifs sont en excellente condition, alors qu'une valeur supérieure à 0,31 indique un niveau de détérioration critique. L'indice de l'Université est de 0,34. On établit l'indice en divisant le coût total de l'entretien différé (ED) par la valeur actuelle de

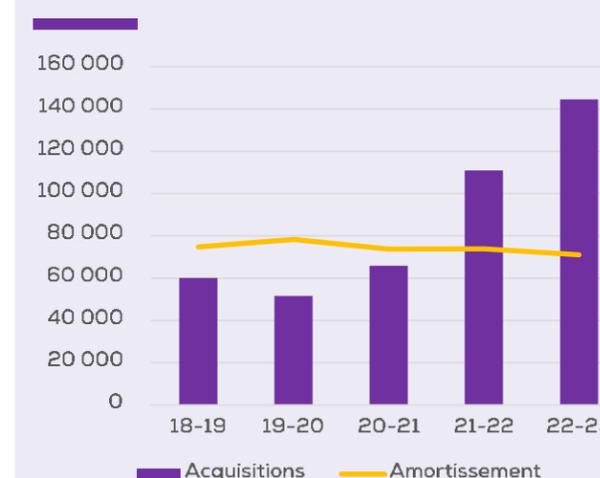
remplacement des actifs. Pour évaluer l'ED, des équipes expertes externes procèdent à la vérification des installations. Environ 20 % des actifs sont évalués chaque année, ce qui assure le renouvellement de toutes les données tous les cinq ans. Le tableau ci-dessous présente l'indice de l'état des installations de l'Université :

Indice de l'état des installations de l'université d'Ottawa

Valeur actuelle de remplacement des actifs	2 172 483\$
Entretien différé (ED)	730 166\$
Indice de l'état des installations	0,336

En date d'avril 2023, le total de l'entretien différé de l'Université est évalué à 730,2 M\$. De ce montant, 525,0 M\$ se rapportent aux installations en lien avec l'enseignement et la recherche, 134,3 M\$, aux résidences étudiantes, et 70,9 M\$, aux installations des services auxiliaires.

Évolution des acquisitions d'immobilisations et de la charge d'amortissement (en milliers de dollars)



ACTIF NET ET RATIOS FINANCIERS

A ACTIF NET
AFFECTE D'ORIGINE
INTERNE

page 42

B RATIOS
FINANCIERS

page 46



ACTIF NET AFFECTÉ D'ORIGINE INTERNE

En 2022-2023, le total de l'actif net affecté d'origine interne a diminué de 23,5 M de l'actif (5,7 %), passant de 408,8 M\$ à 385,4 M\$. Les variations par rapport à l'exercice précédent sont principalement dues au renflouement de l'actif net non affecté de fin d'exercice à divers comptes de fonds d'actif net.

La composition et la nature de l'actif net affecté d'origine interne sont présentées en détail à la note 12 des états financiers consolidés et se résument comme suit :

Actif net affecté d'origine interne (en milliers de dollars)

	2022-2023	2021-2022
Projets d'immobilisations et réserves d'infrastructures	153 207	142 961
Réserves pour régimes de retraite et autres avantages non capitalisés	98 313	92 179
Réserve de stabilisation	30 702	53 222
Fonds restreints, recherche et autres	75 294	69 877
Fonds pour éventualités opérationnelles	77 847	107 677
Services auxiliaires	(16 162)	(18 571)
Projets d'immobilisations financés à l'interne	(33 819)	(38 505)
Total	385 382	408 840

FONDS D'AMORTISSEMENT

Le fonds d'amortissement a été créé afin de cumuler les sommes requises pour rembourser la dette à long terme de l'Université (débentures de 150,0 M\$ en 2043, de 200,0 M\$ en 2056 et de 300,0 M\$ en 2060). La variation annuelle du fonds d'amortissement correspond à l'accumulation des revenus de placement sur les investissements à long terme prévus à cette fin et des contributions affectées. Selon les projections du rendement futur des placements à long terme destinés au remboursement de la dette, le solde actuel du fonds d'amortissement serait suffisant pour effectuer le remboursement de la débenture de 150 M\$. Une revue annuelle est effectuée et présentée au Comité des finances et de trésorerie afin de déterminer la contribution requise annuellement. Au cours de l'exercice, une contribution de 4,9 M\$ a été effectuée. Le total du fonds d'amortissement s'élevait à 110,6 M\$ en date du 30 avril 2023, et l'Université détient des placements à long terme équivalents à ce montant.



1

PROJETS D'IMMOBILISATIONS ET RÉSERVES D'INFRASTRUCTURES

Les projets d'immobilisations et réserves d'infrastructures comprennent les projets qui sont actuellement à diverses étapes de la planification, de la conception et de la construction et les projets d'immobilisations et de rénovations en cours, des fonds réservés à d'importants projets d'immobilisations présentement en phase de planification ainsi que des fonds réservés à certains travaux d'entretien différé prévus.

2

RÉSERVES DE STABILISATION

L'Université a créé des réserves de stabilisation afin de diminuer les risques de volatilité de certains secteurs, notamment la fluctuation des rendements des marchés financiers, les hausses de tarifs des services publics ainsi que les assurances. Cette réserve était évaluée à 30,7 M\$ au 30 avril 2023 et à 53,2 M\$ au 30 avril 2022. Au cours de l'exercice, un montant de 22,5 M\$ correspondant à la perte réalisée sur les placements a été utilisé.

3

FONDS POUR ÉVENTUALITÉS OPÉRATIONNELLE

L'Université permet aux facultés et aux services de conserver certains surplus opérationnels à des fins d'investissements dans de futures initiatives stratégiques. Elle affecte également certains surplus à des fins stratégiques et à titre de contingences opérationnelles.

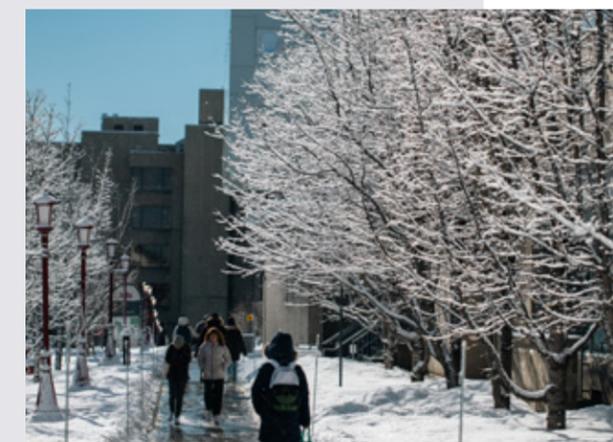
4

PROJETS D'IMMOBILISATIONS FINANCÉS À L'INTERNE

Ces montants représentent des prêts internes pour la réalisation de projets d'immobilisations d'envergure qui seront recouverts au fil du temps, à même le budget de fonctionnement et les activités des facultés ou services concernés.

Gestion du capital

L'Université, par sa gestion du capital, vise à préserver son capital et à optimiser le revenu de placement qu'elle en retire. Elle définit son capital comme étant l'actif net non affecté, l'actif net affecté d'origine interne, les fonds affectés à titre de dotation et la dette à long terme. Le Bureau des gouverneurs a approuvé le règlement 114, un règlement sur la gestion de la dette qui prévoit deux ratios que l'Université doit atteindre :



	Seuil	Ratios	
		2023	2022
Actif net comparativement à la dette	> 0,5 x	0,81	0,76
Fardeau de la dette	< 5 %	2,41%	2,41%

Au 30 avril 2023, l'Université était conforme au règlement. Elle continue de travailler à l'amélioration de ses résultats financiers afin de respecter ses ratios de gestion de la dette et rester en bonne santé financière.

RATIOS FINANCIERS

Le 1er avril 2023, le ministère des Collèges et Universités a mis en œuvre un nouveau cadre pour la responsabilité financière des universités.

Le cadre a été élaboré en consultation avec divers intervenants et s'est inspiré d'un certain nombre de documents, dont le « Financial Health and Transparency Framework Plan » (cadre stratégique sur la santé financière et la transparence) du Conseil des universités de l'Ontario (CUO). Il est étroitement lié à l'engagement continu du secteur à l'égard de la transparence de l'information financière et aux engagements supplémentaires visant à surveiller de façon proactive la santé financière des établissements.

Le cadre utilise huit indicateurs/ratios financiers de base et des cotes de solvabilité individuelles pour mesurer le risque lié à la santé financière des universités et déterminer la ligne de conduite appropriée pour le ministère et les universités. Chaque année, le ministère communiquera

individuellement avec les universités au sujet des résultats des indicateurs/ratios financiers et des mesures correspondantes qui pourraient s'avérer nécessaires. Les seuils de risque présentés ci-dessous font présentement l'objet de discussions et s'avèrent pour l'instant provisoires. Pour faciliter la comparaison, les universités ontariennes financées par les fonds publics (à l'exclusion de leurs établissements affiliés) ont été séparées en trois groupes : celles qui comptent moins de 12 000 étudiantes et étudiants à temps plein (ETP) (petites), celles qui comptent entre 12 000 et 27 000 ETP (moyennes), et celles de plus de 27 000 ETP (grandes). L'Université d'Ottawa fait partie du groupe des grandes universités. L'historique des dix dernières années pour les huit indicateurs et ratios financiers retenus ainsi que les seuils fixés sont détaillés ci-dessous :

RATIOS DE LIQUIDITÉ

Réserve primaire (en jours)



RATIOS ET SEUILS DU CADRE POUR LA RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE

RATIOS DE LIQUIDITÉ

		SEUILS		UNIVERSITÉ D'OTTAWA AVRIL 2023	UNIVERSITÉ D'OTTAWA AVRIL 2022
		SEUIL DE RISQUE MOYEN	SEUIL DE RISQUE ÉLEVÉ		
Réserve primaire (en jours)	(Actif net disponible / total des dépenses) x 365 jours	< 90	< 30	129	139
Fonds de roulement	Actif courant / passif courant	< 1,25	< 1	0,74	1,19

RATIOS DE SOUTENABILITÉ

Ratio de viabilité	Actif net disponible / dette à long terme	< 60 %	< 30 %	74,24 %	72,12 %
Ratio d'endettement	Dette totale / actif total	> 35 %	> 70 %	17,49 %	18,84 %
Ratio dettes / recettes	Dette à long terme / total des recettes	> 35 %	> 50 %	47,72 %	56,07 %
Ratio de la charge d'intérêts	Intérêts débiteurs / total des charges hors amortissement	> 2 %	> 4 %	1,87 %	2,10 %

RENDEMENT

Ratio des bénéfices nets (pertes nettes)	Bénéfice net (perte nette) / total des produits	< 1,5 %	< 0 %	-0,36 %	-6,49 %
Ratio des produits d'exploitation nets	Flux de trésorerie lié à l'exploitation / total des produits	< 7 %	< 2 %	5,18 %	5,05 %

COTE DE SOLVABILITÉ

Cote de solvabilité	Cote de solvabilité attribuée par un tiers	DBRS / Moody's / S&P	AA2	AA2
---------------------	--	----------------------	-----	-----

Le ratio de réserve primaire est une mesure de la viabilité financière qui compare les actifs nets disponibles aux dépenses totales, et fournit une indication de la solidité financière et de la flexibilité d'un établissement en déterminant combien de jours celui-ci pourrait (théoriquement) fonctionner en utilisant uniquement ses ressources financières existantes sans restriction. Les actifs nets disponibles correspondent à l'actif net non restreint, à l'actif net affecté à des fins internes ainsi qu'aux dotations internes.



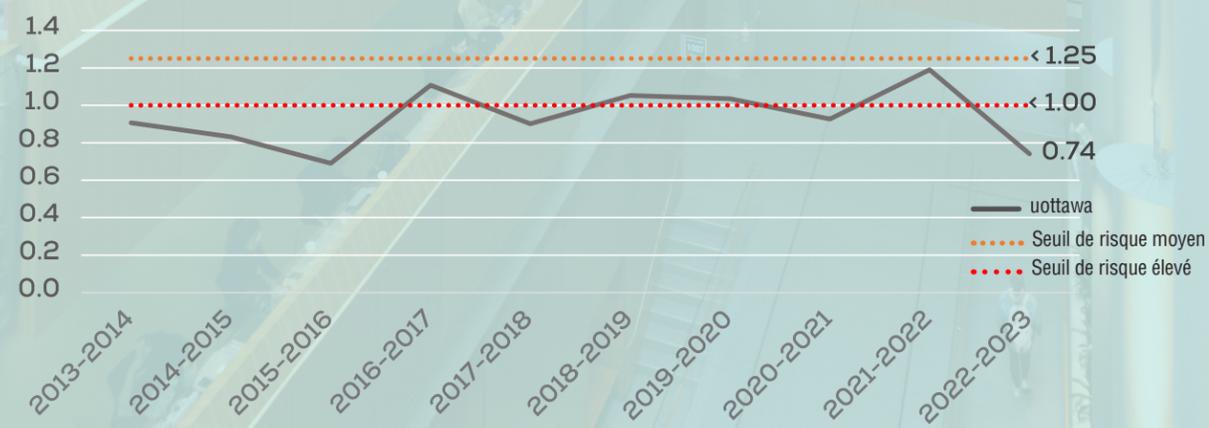
RATIOS DE SOUTENABILITÉ

Ratio de viabilité (en jours)



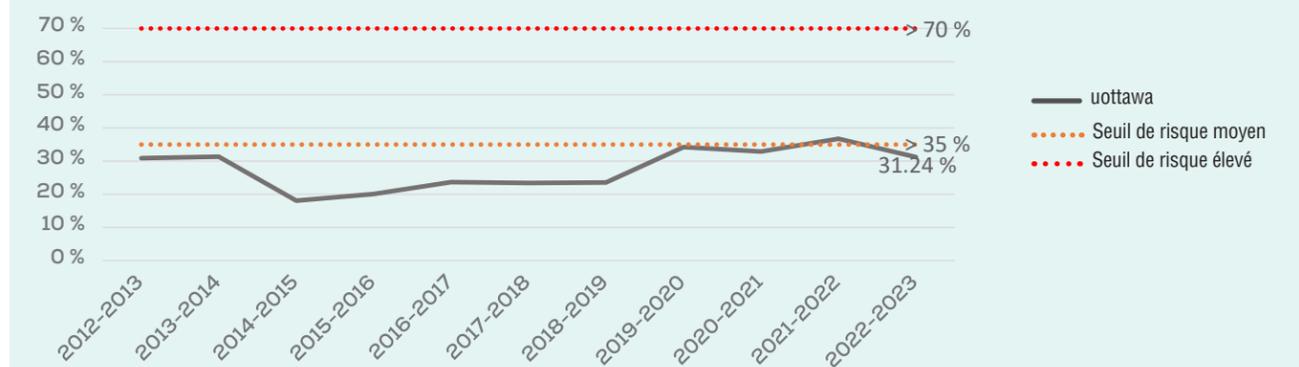
Le ratio de viabilité est un indicateur de la santé financière d'un établissement : il fournit une indication des fonds disponibles qui peuvent être utilisés si l'établissement est tenu de régler ses obligations à long terme.

Fonds de roulement



Le ratio du fonds de roulement mesure la capacité d'un établissement à rembourser ses dettes à leur échéance sans perturber le cours normal de ses opérations.

Ratio d'endettement



Le ratio d'endettement indique quelle portion d'un établissement détiennent les créanciers par rapport à la quantité des actifs détenus par l'établissement. Il est calculé sur le total du passif moins les apports reportés afférents aux immobilisations divisées par le total des actifs.

Ratio dette/recettes



Le ratio de la dette sur les recettes mesure le montant de revenus qu'un établissement génère afin de rembourser ses dettes.

Ratio de la charge d'intérêts



Le ratio de la charge d'intérêt est une mesure qui compare le niveau actuel du service de la dette aux dépenses totales de l'établissement. Il tient compte du pourcentage des dépenses totales utilisées pour couvrir le coût du service de la dette de l'établissement.

RENDEMENT

Ratio des bénéfices nets (pertes nettes)



Le ratio des bénéfices nets (pertes nettes) est un indicateur de la mesure dans laquelle les revenus d'un établissement contribuent à son actif net. Cette mesure a pour objectif d'identifier les tendances des bénéfices nets d'un établissement. Elle donne un aperçu de la capacité de l'établissement à gérer ses dépenses par rapport à sa base de revenus.

Ratio des produits d'exploitation nets



Le ratio des produits d'exploitation nets fournit une indication de la mesure dans laquelle les institutions génèrent des liquidités positives.

Au 30 avril 2023, l'Université se retrouve avec trois de ses ratios au niveau du seuil de risque moyen et un au niveau du seuil de risque élevé, comparativement à trois ratios au niveau du seuil de risque moyen et deux au niveau du seuil de risque élevé en 2022. Il y a eu une légère amélioration au cours de l'exercice. L'Université continue de travailler à l'amélioration de ses résultats financiers et suit de près l'évolution de ses ratios financiers en cours d'année.



uOttawa

Pavillon Tabaret

550, rue Cumberland

Ottawa ON K1N 6N5

Canada Tél. : 613-562-5700

Sans frais : 1-877-868-8292

Télééc. : 613-562-5323

uOttawainfo@uOttawa.ca



uottawa.ca

